

L'ATHLÉTISME FÉMININ, ENTRE MONDIALISATION ET CONFISCATION ?

par Nicolas Chamerois et Pascal Gillon*

Bien que le Mouvement olympique ait ouvert ses portes aux femmes dès 1900, il faut attendre 1928 pour qu'elles concourent dans des épreuves d'athlétisme. Depuis 1912, la très grande majorité des épreuves masculines en athlétisme étaient déjà représentées aux Jeux. Depuis peu, les femmes pratiquent les mêmes épreuves que les hommes (le saut à la perche a fait son apparition aux Jeux de la XXVII^e Olympiade à Sydney). Elles sont ainsi sur le point de faire jeu égal avec eux, au moins sur la nature des épreuves proposées.

Cependant, cette «victoire» traduite par une reconnaissance olympique témoigne-t-elle d'une volonté de promouvoir l'athlétisme auprès des femmes, ou transcrit-elle la réalité d'une pratique ?

Il est encore délicat de mesurer l'effet de la promotion engagée grâce à l'introduction des épreuves. En revanche, l'analyse de la pratique d'une épreuve, notamment au travers des performances réalisées par les athlètes est plus aisée, les bilans des records nationaux apportant une source détaillée propre au traitement statistique.

L'analyse de la pratique et des performances en athlétisme doit permettre de mieux cerner le degré d'universalité du sport féminin : au-delà d'une présence liée à quelques événements médiatiques, peut-on affirmer que le marathon ou le saut à la perche se développent partout ? Et dans le cas où une épreuve est réellement universelle dans la participation, les athlètes de tous les pays ont-elles une chance véritable de réaliser une performance de niveau international ?

Pour essayer de répondre à ces interrogations, nous nous proposons

d'analyser les records nationaux en athlétisme. En effet, ce sport exploite un registre de gestes naturels commun à tous les hommes, ce qui facilite d'autant plus l'universalité. C'est également l'un des «sports roi», qui suscite un fort intérêt de la part des spectateurs et téléspectateurs. Cet élément de visibilité ne peut que favoriser la participation et l'émulation.

Enfin, nous tenterons de cerner rapidement quelques facteurs limitants de la diffusion de l'athlétisme féminin tant pour les différentiels entre pays que pour les niveaux de performance atteints.

L'athlétisme : une pratique universelle ?

Pour mesurer l'universalité de l'athlétisme, nous avons choisi de travailler sur les records nationaux. Si ceux-ci ne

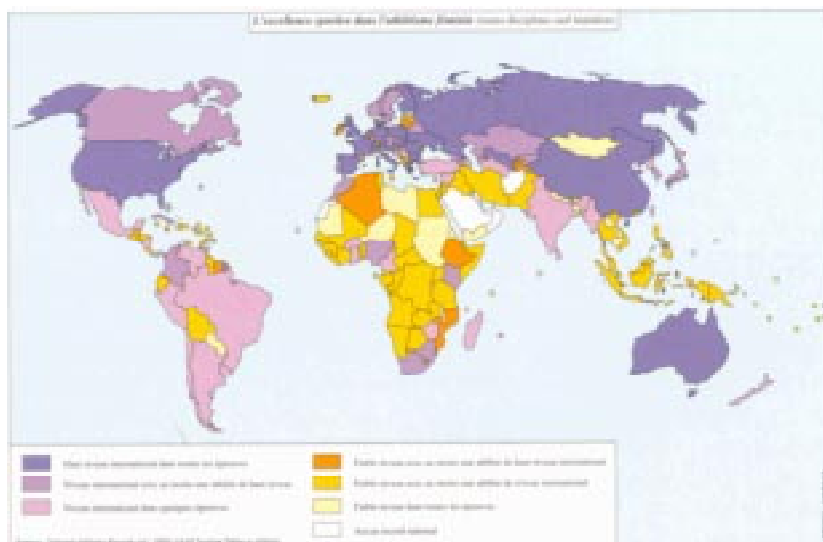
sont pas toujours synonymes de pratique de masse, ils sont les témoins d'un niveau et sont la traduction d'une organisation (issue des fédérations).

L'analyse à partir des bilans mondiaux était une autre possibilité mais elle éliminait un certain nombre de pays, notamment les moins compétitifs. Une deuxième solution était d'étudier les résultats d'une compétition comme les Jeux Olympiques ou les championnats du monde. Dans ce cas, le caractère événementiel paraît trop important et les critères de participation (minima) trop restrictifs pour obtenir une représentativité optimale.

Un universalisme à diffusion imparfaite

L'athlétisme est considéré comme le sport universel par excellence car il fait appel comme nous l'avons déjà dit à des gestes a priori naturels : tout le monde court, saute, lance.

Sur 199 CNO, 194 recensent des





records féminins, seuls les CNO du Golfe persique (Arabie Saoudite, Qatar, Oman, Émirats Arabes Unis, Bahreïn) n'en ont pas. La confusion du pouvoir religieux et politique dans ces sociétés n'encourage pas l'épanouissement de la femme par le sport. La République Islamique d'Iran, quant à elle, présente une situation intermédiaire : depuis la chute du Shah aucun record féminin à part celui du marathon n'a été battu.

À ces rares exceptions près, la pratique de l'athlétisme est très étendue, des petits CNO d'Océanie aux pays les plus démunis d'Afrique. Néanmoins, si les records recensés font apparaître une «quasi-universalité», l'étude par épreuve montre de grandes disparités dans la répartition spatiale :

- un tiers des CNO enregistrent des records dans toutes les épreuves. Ils se concentrent en Europe, en Amérique et dans quelques pays d'Océanie et d'Afrique. Ce sont les pays riches, de forte tradition sportive (Europe de l'Ouest, États-Unis d'Amérique, Canada, Australie) ainsi que les pays marqués par une forte volonté politique de développement du sport (Europe de l'Est, République Populaire de Chine...). Enfin, une très large majorité des pays d'Amérique du Sud et d'Asie du Sud-Est parvient à pratiquer toutes les épreuves;

- les CNO d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes ont bien du mal à pratiquer le sport dans toutes ses modalités.



L'Américaine Marion Jones (au 1er plan), triple championne olympique à Sydney.

Cette différence s'explique sans doute par les niveaux de richesses nationaux. Les pays à revenu intermédiaire (Brésil, Mexique, Maroc...) produisent la globalité des records, alors que les pays les moins avancés (en Afrique notamment) sont sous-représentés. L'économie est un facteur déterminant pouvant expliquer un investissement sportif modéré. Il est évident que bon nombre d'habitants de l'Afrique sub-saharienne par exemple ont d'autres préoccupations que le sport, à commencer par se nourrir.

La diffusion de toutes les épreuves de l'athlétisme féminin n'est donc pas encore universelle, loin s'en faut.

La diffusion des épreuves : l'image au détriment de la technique

La comparaison de la diffusion de la pratique du 100m et du 10km marche traduit l'écart entre une épreuve universelle et une épreuve confinée. On peut discerner des logiques propres dans la distribution des records.

Les courses : une intensité de pratique inversement proportionnelle à la distance des épreuves

Les courses sont les épreuves où l'on dénombre le plus de 'recordwomen'. Il faut dire que la course à pied nécessite des moyens modestes (une piste suffit à former les athlètes), et qu'elle permet aux athlètes d'exprimer facilement leurs qualités naturelles.

Du 100m au 1 500m, les effectifs sont impressionnants puisque plus de 90% des CNO possèdent un record. En revanche, cette universalité n'apparaît plus dans les courses de longue distance; les records au marathon, par exemple, ne concernent que 75% des CNO. Cette moindre représentativité se retrouve aussi dans la famille des haies, la difficulté technique pouvant être évoquée. Seuls, 166 CNO ont un record au 100m haies et 151 au 400m haies.

Certaines courses procurent en termes de visibilité une image prestigieuse pour le CNO et l'athlète puisque ces épreuves sont généralement très médiatisées.

Les lancers : à un «jet» de l'universalité

La quasi-totalité des CNO ont des records dans les lancers du javelot, du poids et du disque. Seul le lancer de marteau présente un déficit qui s'explique par la récente introduction de cette épreuve dans les compétitions

Les sauts : une faible diffusion des nouvelles épreuves

La pratique des sauts en longueur et en hauteur est mondiale. En revanche, la diffusion est loin d'être terminée pour le triple saut, introduit aux championnats du monde de Göteborg en 1995, et plus encore pour le saut à la perche présent pour la première fois aux championnats du monde de Séville en 1999.

Les différences de pratique entre chaque CNO s'expliquent surtout par l'apparition de nouvelles épreuves féminines. Le lancer de marteau, le triple saut et le saut à la perche n'ont pas encore investi les stades de toute la planète. Beaucoup de pays ont des difficultés à les assimiler, car ces

épreuves demandent des moyens matériels et un encadrement technique importants.

Une opposition Nord-Sud dans les niveaux de l'excellence

La notion de record implique également une notion de niveau. Ainsi l'étude des performances doit nous permettre d'évaluer le degré de compétitivité des CNO et des athlètes. Avec l'aide de la table de cotations (dite «table hongroise»), nous avons pu attribuer à chaque performance une valeur en points.

Les records, traduits chacun par un nombre de points, ont été cumulés permettant ainsi des comparaisons de performances globales entre CNO (voir carte ci-dessous).

Le niveau général des performances : le Nord au détriment du Sud

Les niveaux de l'excellence féminine en athlétisme font apparaître une très nette opposition Nord – Sud. L'essentiel des CNO de l'élite est concentré dans l'hémisphère nord,

prises à part l'Australie et l'Afrique du Sud. Les CNO du continent américain (Mexique, Chili, Brésil...) comme ceux des pays à revenu intermédiaire pratiquent toutes les disciplines de l'athlétisme, mais leurs résultats n'atteignent pas le haut niveau international. Les pays d'Afrique, d'Asie et les îles d'Océanie ont un indice global de performance médiocre.

Être performant dans toutes les épreuves de l'athlétisme nécessite un certain niveau économique, un champion ayant apparemment plus de chance d'émerger dans un pays «riche». Cependant, d'autres facteurs entrent en jeu.

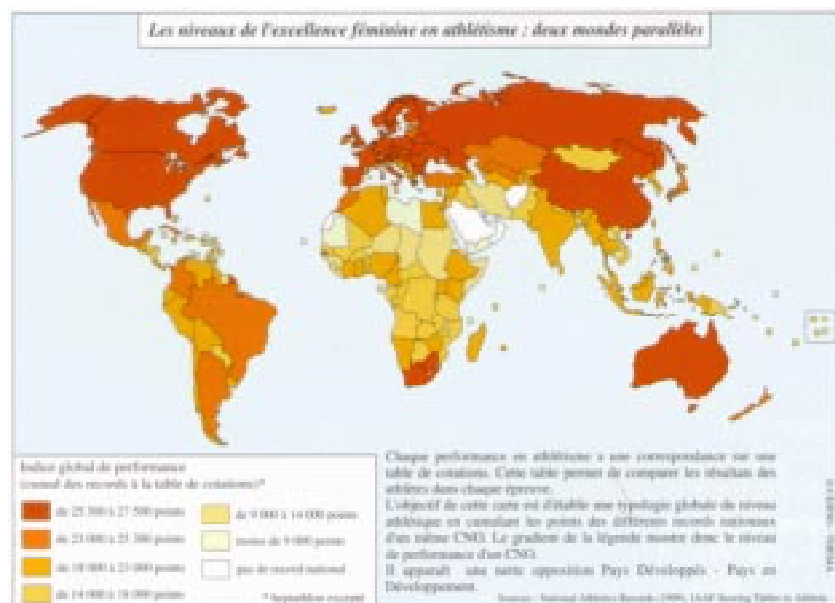
Taille et volonté politique comme facteurs d'émergence

La notion de taille introduit un facteur limitant pour les pays peu peuplés, car statistiquement ils ont moins de chance de faire émerger des athlètes de haut niveau. Des CNO d'Europe, bien que riches (Monaco, Luxembourg), ont ainsi un niveau de records moyen.

En revanche, un niveau démographique élevé devient un avantage s'il existe une volonté politique pour l'exploiter : la République Populaire de Chine se glisse parmi l'élite alors que l'Inde a contrario, se situe à un niveau médiocre.

Cette volonté politique se traduit par des investissements sportifs très marqués comme pour Cuba, l'Union Soviétique et l'Europe de l'Est en leur temps. Dans le cas des ex-pays communistes comme l'Allemagne de l'Est, ce n'est pas tant la taille (16 millions d'habitants) que la combinaison de la volonté politique de la détection et de la formation qui a primé. Encore faut-il remarquer que l'Allemagne de l'Est avait atteint un seuil de développement technique général permettant de maximiser les performances de ses athlètes.

Les niveaux de l'excellence féminine en





Susanthika Jayasinghe du Sri Lanka, médaillée de bronze du 200m à Sydney.

athlétisme nous montrent donc l'apparition de deux mondes et une nette opposition Nord – Sud des performances. Après avoir considéré un indice de performance global, il s'agit de s'intéresser à la distribution et aux niveaux de records par épreuve.

Des variations dans la diffusion des épreuves, mais une élite stable

Le choix des quatre épreuves étudiées traduit des configurations spatiales types notamment dans le degré de diffusion. Il s'est réalisé aussi en fonction de l'ancienneté de la pratique :

- deux épreuves traditionnelles : le 100 mètres, le lancer du disque.
- deux épreuves nouvelles : le triple saut, le saut à la perche.

Le 100 mètres : l'épreuve de référence

Tous les CNO recensant des records ont enregistré des performances au 100 mètres. Le 100 mètres permet d'être visible et de concourir sans avoir trop de moyens, l'investissement étant limité. L'ensemble de ces critères fait que l'on peut considérer cette épreuve comme universelle.

L'indice de performance nous montre l'émergence d'une élite située évidemment dans l'hémisphère nord, mais aussi dans quelques pays d'Afrique (Nigéria) et aux Caraïbes (Bahamas, Jamaïque). Cette classe des plus de 1 200 points correspond véritablement au «top» mondial.

Les classes suivantes témoignent d'un bon niveau de record, les CNO riches (Europe du Sud et du Nord) comme les pays plus défavorisés mais de grande taille (Inde, pays d'Amérique du Sud) ont un niveau très respectable. Quelques pays ont des records anecdotiques, mais ils font l'effort d'être présents (Jamahiriya Arabe Libyenne, îles d'Océanie...). Le niveau global reste tout de même relativement homogène, et c'est dans cette épreuve que les écarts entre nations sont les moins importants.

Le disque : une amplitude marquée dans les records

Cette homogénéité de la pratique se retrouve dans le lancer du disque féminin. En effet, beaucoup de pays enregistrent des records. Cependant, le niveau d'ensemble des performances est beaucoup plus hétérogène. L'élite des records est confinée dans quelques CNO. L'Europe de l'Est est très bien représentée, la République Populaire de Chine, Cuba et l'Australie complètent cette classe.

Il faut nuancer l'appréciation du niveau



des records de l'élite, puisqu'ils datent d'une dizaine d'années. Les contrôles antidopages ont sérieusement contribué à faire baisser les performances des lanceuses. La table de cotations n'a pas encore totalement assimilé ce phénomène. Nous pouvons donc considérer les records de la seconde classe comme étant d'un niveau très respectable.

La plupart des pays africains et asiatiques ainsi que les îles d'Océanie ont des records très faibles. Différentes raisons peuvent l'expliquer: le lancer du disque, pour s'exprimer à un haut niveau, nécessite des infrastructures et un encadrement technique très performants, donc un investissement relativement coûteux. Cette caractéristique élimine bon nombre de CNO. De plus, l'image véhiculée par la lanceuse ne correspond pas toujours aux canons de la féminité dans nos sociétés. Les jeunes filles ont sans doute plus de difficultés à s'investir dans ce rôle que dans celui d'une sprinteuse. Ce facteur sociologique est à prendre en compte car il effectue une deuxième sélection. L'émergence des pays de l'ex-Union Soviétique, de Cuba et de la République Populaire de Chine correspond à une volonté politique de gagner des médailles. L'effort s'est porté sur des épreuves féminines «ingrètes» où la concurrence était moins exacerbée, il en découle une diffusion originale.

Les nouvelles épreuves: une réussite et un essai «non transformé»

La pratique du triple saut est plus répandue que le saut à la perche féminin. L'argument financier semble jouer un rôle primordial puisque sauter à la perche coûte très cher (équipement et encadrement technique coûteux). L'indice de performance montre que certains pays monopolisent les tables de records. Une hiérarchie mondiale s'est créée. Même en investissant, la plupart des pays absents ou peu performants ont très peu de chance de



La championne olympique du triple saut à Atlanta, l'Ukrainienne Inessa Kravets.

comblent leur retard vis-à-vis de l'élite féminine en place. Et se contenter d'un record anecdotique n'est pas un investissement rentable. Il semble donc que la diffusion de la perche féminine soit conditionnée par des facteurs économique, politique et temporel. La diffusion du saut à la perche reste lacunaire, le continent africain, le

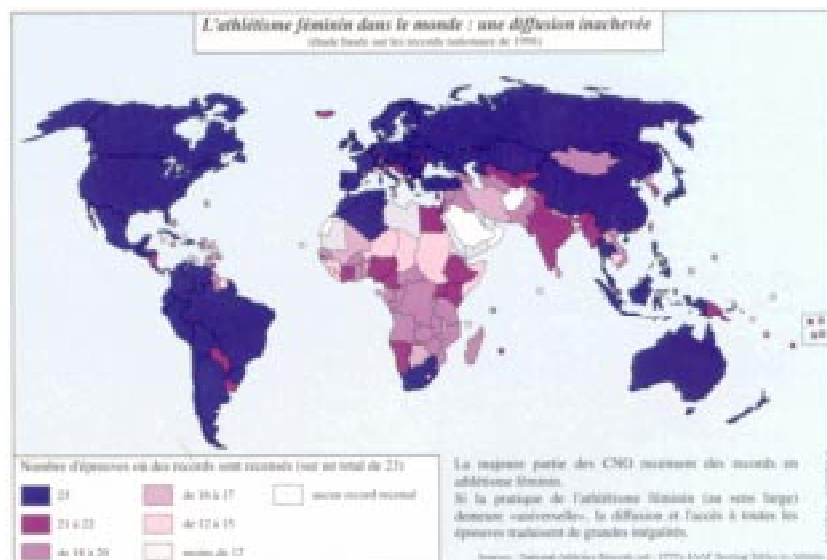
Proche et Moyen Orient, le sous-continent indien restent vierges de toute pratique. En revanche, les CNO d'Amérique du Sud dénombrent des records avec des niveaux inégaux. La parenté culturelle avec l'Europe pourrait expliquer cette situation.

L'indice de performance au triple saut produit un niveau d'élite très restreint alors que sa diffusion est très large pour une nouvelle épreuve.

Ces deux épreuves féminines nouvelles proposent deux logiques de pratique sensiblement différentes. Le triple saut est en expansion. Il ne nécessite pas de grand investissement puisqu'il utilise une fosse de longueur. Si le CNO dispose d'un encadrement technique relativement performant, il n'est pas impossible qu'un pays africain remporte un titre aux Jeux. Il semble loin en revanche le temps où un pays moins avancé remportera le titre du saut à la perche.

Homogénéité et hétérogénéité dans l'excellence

Pour compléter ce tableau, nous avons mesuré le degré d'homogénéité de la performance des pays en retenant leurs meilleur et moins bon records (voir carte ci-dessous).





Ghada Shouaa, boursière olympique et championne olympique de l'heptathlon à Atlanta.

Les pays de l'hémisphère Nord, la République Populaire de Chine et l'Australie présentent un degré d'homogénéité élevé dans l'excellence car ils ne présentent pas un seul record qui ne soit d'un niveau international. De même, un certain nombre de pays défavorisés ou de petite taille sont caractérisés par un fort degré d'homogénéité mais avec des résultats passables puisque leurs records ne dépassent jamais le niveau national d'un pays de l'élite.

Les autres pays présentent une hétérogénéité forte avec un seuil de performance d'ensemble faible, et un ou des records de niveau international. Cette situation

peut recouvrir deux cas de figure :

- des CNO sont représentés par une athlète d'exception isolée (exemple de la République Arabe Syrienne avec Ghada Shouaa);
- d'autres ont réussi à développer une ou des filières très compétitives comme le Nigéria en sprint et saut et l'Éthiopie dans les courses de fond.

Conclusion

L'universalité de la pratique sportive féminine est quasiment atteinte en athlétisme. Cependant l'ensemble des épreuves qui composent ce sport ne sont pas pratiquées par tous les pays. La diffusion spa-

tiale est inachevée et les contrastes dans les performances très marqués. En effet, si le pouvoir sportif a ouvert des épreuves, jusqu'alors masculines, aux femmes, cet effort n'est pas encore couronné de succès. L'introduction de ces nouvelles épreuves (lancer du marteau, saut à la perche notamment) n'a pas suscité de vocations dans un grand nombre de CNO et un niveau d'excellence élevé lorsque l'épreuve est pratiquée. Cette déficience peut sans doute s'expliquer par un manque de moyens (infrastructures et cadres techniques) et des facteurs socio-culturels limitants.

En fait, le haut niveau dans ces épreuves est confisqué par les CNO de l'élite qui renforcent leur emprise lors des compétitions internationales. La mondialisation du succès aux Jeux Olympiques ne devrait pas se traduire à court terme dans un élargissement sensible des pays médaillés (l'exploit sportif d'une athlète reste bien entendu possible), tout au plus sera-t-elle perceptible au niveau de la participation.

* Respectivement doctorant et maître de conférences, Centre d'Etude et Recherche sur le Sport et l'Olympisme (CERSO-THÉMA), Université de Franche-Comté (France).

Ce texte fait partie d'une série de quatre études, qui analysent la participation féminine aux grandes manifestations sportives et, en particulier, aux Jeux Olympiques, et qui ont été réalisées par le CERSO, dans le cadre de la convention signée en 1999 entre le Comité National Olympique et Sportif Français, l'Université de Franche-Comté et le CIO, à l'occasion de la 2e Conférence mondiale sur la femme et le sport, tenue en mars 2000 à Paris. La convention a pour objectif la promotion, dans l'Université, de la recherche sur les sports olympiques et plus généralement sur le Mouvement olympique. Elle donne lieu à des travaux menés par des universitaires et à la communication des résultats sous forme de publications, de colloques ou de séminaires.